CLUB LOOKÉA

CLUB MARMARA

CIRCUITS NOUVELLES FRONTIERES

LES VACANCES, C'EST À NOUVEAU PERMIS !

Afin d'organiser au mieux votre séjour, nous vous invitons à respecter les directives de votre lieu de vacances et vous mettre en conformité avec les mesures suivantes :

FORMALITÉS VOL ALLER – GRÈCE*

Tous les voyageurs doivent obligatoirement présenter à leur embarquement ou aux frontières :

• Le **PLF (formulaire de localisation des passagers)** complété au moins 24 h avant l'arrivée en Grèce sur **https://travel.gov.gr/#/**.
Un QR code sera envoyé à minuit le jour du départ et pourra être contrôlé à l'arrivée. Si vous choisissez l'option PLF Famille, les noms et prénoms de toutes les personnes qui voyagent doivent figurer sur ce formulaire.
Et pour tous les voyageurs à partir de 12 ans l'un des documents suivants, rédigé en anglais, français, allemand, italien, espagnol ou en russe comportant nom et prénom du voyageur tels qu'indiqués sur le passeport.

• **Un certificat de vaccination complète** achevée au moins 14 jours avant le voyage. Il devra comprendre obligatoirement en plus du nom et prénom, le type de vaccin, le nombre de doses et les dates de vaccination. Les types de vaccins approuvés en Grèce sont énumérés **ICI**

• **Le résultat d'un test négatif** au coronavirus Covid-19 (RT-PCR) effectué au plus tôt 72 h avant l'arrivée ou le résultat d'un test négatif antigénique rapide de moins de 48 heures.

• **Un certificat d'immunité post-infection ou de diagnostic positif** (par méthode RT-PCR) délivré par les autorités publiques sanitaires compétentes ou par un laboratoire publique ou privé agréé, datant de plus de 30jours après l'infection et de moins de 180 jours.
Un dépistage aléatoire à la Covid-19 (PCR) pourra être demandé à l'arrivée de voyageurs, quelles que soient leur nationalité, leur provenance et leur voie d'entrée en Grèce.

FORMALITÉS VOL RETOUR*

Pour les voyageurs ayant réalisé le schéma vaccinal complet (Le schéma vaccinal est considéré comme complet 28 jours après l'administration d'une dose pour le vaccin Janssen, 7 jours après l'administration d'une deuxième dose pour les autres vaccins - Pfizer/Comirnaty, Moderna, AstraZeneca/ Vaxzevria/Covishield – ou 7 jours après l'injection pour les vaccins chez les personnes ayant eu un antécédent de Covid (1 seule injection) :

• Fournir un certificat de vaccination

Pour les voyageurs non vaccinés ou n'ayant pas réalisé le schéma vaccinal complet :

• Fournir les résultats d'un test PCR ou antigénique négatif de **moins de 24h* avant votre départ**. Ces tests pour le retour sont obligatoires pour toute personne de douze ans ou plus. Le coût du test PCR se situe entre 50 et 80€ par personne et reste à votre charge. Votre Délégué Club Lookéa ou votre Représentant Club Marmara vous accompagnera lors de votre séjour afin de vous permettre de réaliser votre test.

Vous devez également présenter à l'enregistrement de votre vol à l'aéroport l'attestation sur l'honneur.
Cette attestation est disponible en format numérique **ici**.
Si vous ne disposez pas de support numérique, elle peut être rempli en format papier **ici**

PASSEZ DE TRÈS BELLES VACANCES !

*Toutes ces informations vous sont données à titre indicatif et peuvent évoluer sans préavis selon les pays. Informations valables pour des vols directs de/vers la France. En cas de transit certains pays peuvent demander des formalités supplémentaires.
Date de la dernière mise à jour : 23/08/2021. TUI France IM 093120002 - RCS Nanterre 331 089 474. Crédit photo : Gettyimages.

TUI